

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

PROGRAMME DE FORMATION

« Acquérir les fondamentaux réglementaires de l'immobilier – Loi ALUR & Carte T »

Contexte et objectif principal

L'exercice des activités immobilières est strictement encadré par la loi, notamment par la loi ALUR, qui impose des conditions précises d'accès à la profession ainsi qu'une obligation de formation. La formation initiale en immobilier est indispensable pour l'obtention de la Carte Professionnelle Transaction (Carte T) et constitue un socle fondamental de compétences juridiques, commerciales et déontologiques.

Il est essentiel de respecter cette obligation afin d'exercer légalement et d'éviter toute interruption d'activité professionnelle.

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de :

- Acquérir les connaissances réglementaires exigées pour l'accès à la profession immobilière
- Comprendre le cadre juridique, déontologique et professionnel de l'immobilier
- Se conformer aux exigences de la loi ALUR pour l'obtention de la Carte T
- Sécuriser l'exercice de leur future activité immobilière

Objectifs opérationnels – Compétences visées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1– Comprendre le cadre légal des professions immobilières
- 2– Maîtriser les obligations issues de la loi ALUR
- 3– Identifier les conditions d'obtention et de détention de la Carte T
- 4– Appliquer les règles de déontologie et de responsabilité professionnelle
- 5– Comprendre les bases juridiques de la transaction immobilière
- 6– Sécuriser les pratiques professionnelles dans le respect de la réglementation
- 7– Exercer une activité immobilière conforme aux exigences légales



COFIPRA

PRÈS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date : 03/02/2026

V2

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Obligations réglementaires

Formation conforme aux exigences de la loi ALUR relatives à la formation initiale pour l'accès aux professions immobilières et à l'obtention de la Carte professionnelle Transaction (Carte T).

Prérequis

Formation accessible aux futurs professionnels de l'immobilier, personnes en reconversion professionnelle, porteurs de projet souhaitant obtenir la Carte T.

Aucun prérequis technique exigé.

Durée de la formation

42 heures de présentiel + 4 heures de visioconférence individuelles

Ou 46 heures en visioconférence.

Public concerné

Futurs agents immobiliers, négociateurs immobiliers indépendants ou salariés, créateurs d'agence immobilière, personnes en reconversion professionnelle

Modalités et délais d'accès

- Téléphone : 07 666 111 80
- Mail : cofiprarhonealpes@gmail.com
- Site : www.cofipra.com
- Délai minimum d'inscription : 15 jours avant la session.

Profil des intervenants

Formation assurée par **Mme BONNET MAINE Marine**, professionnelle de l'immobilier et du droit immobilier, spécialisée dans l'application de la loi ALUR.

Nombre de participants

1 à 5 personnes par session.



COFIPRA

PRÈS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date : 03/02/2026

V2

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Dates de formation

1 session par mois selon calendrier interne.

Méthodes pédagogiques

- Modules progressifs
- Supports pédagogiques écrits et vidéo
- Études de cas pratiques
- Quiz et évaluations intermédiaires
- Auto-évaluations

Modalités d'évaluation

- Questionnaire intermédiaire (entre chaque module).
- Mise en situation professionnelle devant un jury (interne + externe).
- Grille d'évaluation.
- Questionnaire de satisfaction final.

Lieu de formation

68, rue du Général de Gaulle — 69530 BRIGNAIS

Outils pédagogiques

- Support papier remis au début de la formation.
- Bloc-notes + stylo.

Formalisation

Attestation de fin de formation.

Justificatif de formation conforme aux exigences ALUR (formation initiale).

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Coût de la formation

– 42 heures de présentiel + 4 heures de visioconférence individuelles : 1 890€ HT

– 46 heures de visioconférence : 890€ HT

TVA non applicable – Article 293 B du CGI.

Accessibilité handicap

Centre accessible PMR.

Adaptations possibles selon les besoins.

Contact référent handicap : Mme NAIME BONNET Marine

Mail : cofiprarhonealpes@gmail.com – Tél : 07 666 111 80



COFIPRA

PRÈS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date : 03/02/2026

V2

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Déroulé de la formation

MODULE 1 – Cadre juridique des professions immobilières

Durée : 08h

Objectifs :

- Comprendre l'environnement légal des métiers de l'immobilier
- Identifier les activités réglementées

Contenu :

- Historique et principes de la loi Hoguet
- Activités immobilières réglementées
- Conditions d'exercice
- Carte professionnelle (Carte T, G, S)
- Obligations des professionnels
- Sanctions et risques juridiques

MODULE 2 – Loi ALUR et accès à la profession immobilière

Durée : 06h

Objectifs :

- Comprendre les apports de la loi ALUR
- Sécuriser l'accès à la profession

Contenu :

- Objectifs et principes de la loi ALUR
- Formation initiale et formation continue
- Renouvellement de la carte professionnelle
- Registre des mandats
- Encadrement des honoraires
- Obligations d'information et de transparence



COFIPRA

PRÈS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date : 03/02/2026

V2

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

MODULE 3 – Déontologie et responsabilités professionnelles

Durée : 06h

Objectifs :

- Appliquer les règles déontologiques
- Comprendre les responsabilités de l'agent immobilier

Contenu :

- Code de déontologie des professions immobilières
- Responsabilité civile et pénale
- Assurance RCP
- Garantie financière
- Devoir de conseil et d'information
- Gestion des conflits d'intérêts

MODULE 4 – Lutte contre les discriminations dans l'accès au logement

Durée : 04h

Objectifs :

- Respecter les obligations légales en matière de non-discrimination
- Sécuriser les pratiques professionnelles

Contenu :

- Cadre légal de la non-discrimination
- Critères de discrimination interdits
- Discrimination directe et indirecte
- Sanctions pénales et civiles
- Bonnes pratiques en transaction et location
- Études de cas concrets
- Mise en conformité des process professionnels



COFIPRA

PRÈS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date : 03/02/2026

V2

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

MODULE 5 – Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme (TRACFIN)

Durée : 06h

Objectifs :

- Comprendre les obligations TRACFIN
- Mettre en œuvre les procédures de vigilance

Contenu :

- Présentation de TRACFIN
- Obligations légales des professionnels de l'immobilier
- Devoir de vigilance et connaissance client (KYC)
- Détection des opérations suspectes
- Déclaration de soupçon
- Sanctions encourues
- Cas pratiques immobiliers

MODULE 6 – Fondamentaux juridiques de la transaction immobilière

Durée : 08h

Objectifs :

- Sécuriser les opérations de vente
- Comprendre les actes et documents essentiels

Contenu :

- Mandats (simples, exclusifs, semi-exclusifs)
- Conditions de validité
- Avant-contrats (compromis, promesse)
- Obligations d'information
- Diagnostics immobiliers
- Délai de rétractation
- Responsabilités liées à la vente



COFIPRA

PRÈS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date : 03/02/2026

V2

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

MODULE 7 – Bases juridiques de la location immobilière

Durée : 04h

Objectifs :

- Préparer l'exercice professionnel
- Mettre en place une organisation conforme

Contenu :

- Organisation d'une activité de transaction
- Gestion documentaire
- Archivage et traçabilité
- Relations clients
- Bonnes pratiques commerciales
- Cas transversaux

MODULE 8 – Pratiques professionnelles et sécurisation de l'activité

Durée : 02h

Objectifs :

- Valider les compétences acquises
- Attester de la formation réglementaire

Contenu :

- Quiz réglementaires
- Étude de cas complète de transaction
- Mise en situation professionnelle
- Bilan individuel des compétences

MODULE 9 – Accompagnement individuel (visioconférence)

Durée : 02h (*inclus dans l'option 42 h présentiel + 4 h visio*)



COFIPRA

PRÊS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date : 03/02/2026

V2

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Objectifs :

- Vérifier l'appropriation des obligations réglementaires
- Accompagner le projet professionnel

Contenu :

- Questions/réponses personnalisées
- Analyse d'un projet professionnel immobilier
- Points de vigilance réglementaires
- Plan d'actions pour l'exercice professionnel